Prix de l'Abonnement — Edition Quotidienne

	1 An	6 Mois	3 Mois	1 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS...	$ 9.00	$4.50	$2.25	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	12.15	6.10	3.05	1.05

Les abonnements se soldent invariablement d'avance

LE NUMÉRO CINQ SOUS

Prix de l'Abonnement — Edition Hebdomadaire

	1 An	6 Mois	4 Mois	3 Mois
POUR LES ÉTATS-UNIS....	$3.00	$1.50	$1.00	$0.75
POUR L'ÉTRANGER.....	4.00	2.05	1.35	1.05

Les abonnements datent du 1er et du 15 de chaque mois

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

POLITIQUE LITTÉRATURE — PRO ARIS ET FOCIS — SCIENCES ARTS

1er Septembre 1827 — NOUVELLE-ORLÉANS, LUNDI MATIN, 9 FÉVRIER 1914 — 87ème Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

NEW ORLEANS BEE PRINTING CO., LIMITED

MAURICE LAFARGUE
Président-Gérant
HENRY BIRABEN - - Editeur

Bureaux: 323 Rue de Chartres entre Conti et Bienville

Entered at the Post Office of New Orleans as Second Class Matter

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant le numero municipal 2117 rue Magnolia, entre les rues Joséphine et Jackson.

Union Homestead Association vs. Henry Heslin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 107,021 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mars 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui y en dépendent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Joséphine, Jackson, Clara et Magnolia (autrefois Maunsel), désigné par le No. 7 sur un plan spécial déposé en l'étude de Robert J. Ker, ancien notaire, dans le livre des plans No. ——; lequel lot No. 7 mesure en mesure américaine trente (30') pieds de face à la rue Magnolia, trente (30') pieds de profondeur en arrière, sur une profondeur de cent vingt (120') pieds, cinq (5") pouces et une (1") ligne entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
jan 30 31—fév 6 13 20 27—mars 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du sixième district portant les numéros municipaux 3428 et 3430 rue Robertson entre l'avenue Louisiana et la rue Delachaise.

Greater New Orleans Homestead Association vs. Mrs. Rose Brown veuve de Joseph Ceallious.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans—No. 106,380—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 12 février 1914, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situe dans le sixième district de cette ville désigné par le No. 14 dans l'Ilet No. 595 borné par l'avenue Louisiana et les rues Freret, Robertson, et Delachaise sur un plan de Louis H. Pillé, voyer, daté du 12 mars 1879 un croquis duquel est annexé à un acte de vente passé devant M. T. Duceros, ancien notaire, en cette ville le 27 Avril 1887, lequel dit lot mesure trente pieds de face à la rue Robertson, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles, de cent vingt pieds.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent sur le montant de son enchère.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
MOONEY ET JANVIER,
Avocats pour la demanderesse.
jan—9,10,16,23,30fév—6,12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant le numéro municipal 3028 rue Nord Remparts, entre les rues Montegut et Clouet.

Suburban Building and Loan Association vs. Frédérick H. Bommarius.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,731 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Montegut, Clouet, Bourgogne et Nord Remparts, désigné comme lot 19 sur un plan de L. J. Pillé, voyer, daté du 3 décembre 1835, déposé en l'étude de A. Ducatel, ancien notaire, le dit lot mesure, en mesure anglaise, 30 pieds de face à la rue Nord Remparts, sur 110 pieds de profondeur, entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la Paroisse d'Orléans.
SUTHON & LOOMIS,
Avocats pour la demanderesse.
jan—16,17,23,30fév—6,13,18,19

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un piano de valeur.

The Cable Company vs. Louis H. Coignard.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106860 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan, dans le local ci-après désigné le MARDI 17 février 1914, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

En mon entrepôt, No. 508-512 rue Chartres, un piano, Wellington style A en acajou.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
TESSIER & TESSIER Avocats.
fév 6-7-11-17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur du Troisième District, formant le coin des rues Arts et Galvez. Bâtisses portant les numéros municipaux 2101, 2103, 2105 et 2107 rue Arts.

The People's Homestead Association vs. Frederichs G. Meyers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,899 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situés dans le Troisième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 1065, borné par les rues Arts, Painters, Galvez (autrefois Grant ou Genius) et Miro (autrefois Liberals ou Johnson), désigné comme lots Nos. 1 et 28 sur un croquis et certificat d'arpentage joint à un acte passé devant Robert Legier, notaire, le 4 décembre 1912, et dressé par C. Lewis Uncas, député voyer de ville, daté du 29 novembre 1912, et suivant lequel croquis les dits lots s'adjoignent l'un l'autre et mesurent chacun 29 pieds 2 pouces et 2 lignes de face à la rue Arts, sur une profondeur de 110 pieds entre lignes parallèles; le lot No. 1 formant le coin des rues Arts et Galvez.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
jan—16,23,30fév—6,13,19

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2805-2807 rue Baronne, entre les rues St. Andrew et Joséphine.

The People's Homestead Association vs. Bartholomew Moran.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,938 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 19 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot ou parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent, situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet No. 268, borné par les rues Baronne, St. Andrew, Joséphine et Dryades, laquelle parcelle de terre est désigné par les lettres B et D sur un croquis et certificat d'arpentage dressé par J. A. D'Hemecourt, voyer, daté du 16 novembre 1876, et suivant le dit croquis le dit lot B commence a un point distant de trente pieds du coin de la rue St. Andrew et mesure 32 pieds de face à la rue Baronne sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles; et la Bande D et à l'arrière du dit lot B et l'adjoignant et mesure suivant le dit croquis 9 pieds 6 pouces et 3 lignes de face à la rue St. Andrew sur une profondeur sur la ligne adjoignant le lot B de 62 pieds et une autre profondeur sur l'autre ligne de côté de 64 pieds 10 pouces et une largeur arrière de 5 pieds 2 pouces 3 lignes; la dite propriété étant connue d'après les numéros 2805-2807 rue Baronne.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL,
Avocats pour la demanderesse.
jan—16,17,23,30fév—6,13,19

30 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée du Sixième District, portant les numéros municipaux 2917 et 2919 avenue Louisiane, dans l'Ilet de l'avenue Claiborne et rues Magnolia et Belmont.

Félix J. Dreyfous vs. Meyer S. Dreifus, Receveur, The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 107,006—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 5 mars 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou qui en dépendent, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Elmira, Belleville et Evelina et l'avenue Opelousas, étant le lot numéro quatorze de l'Ilet No. 115, et mesurant trente pieds de face à la rue Elmira sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
W. L. HUGHES, Avocat pour la demanderesse.
jan 31 — fév 4 6 13 20 27—mars 4 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de shérif d'un bel et grand assortiment de meubles de maison d'une grande valeur, etc., consistant en deux ameublements de salon, ameublement de salle à manger, lits en cuivre, armoires à glace, tables de toilettes, chiffoniers, lavabos, grands miroirs, bibliothèque, table de milieu et de côtés, tables de fantaisie, portes-chapeaux, divans, fauteuils, berceuses, chaises, socles, portières, rideaux, tableaux, gravures, peintures, ornements, jardinières, vases, livres, matelas, literie, porcelaines, tapis, fourneau de cuisine, glacière, éventails, pendules, divers, etc., etc.; aussi une magnifique pendule antique ayant coûté 500,000 dollars.

Frederick C. Stouse vs. C. Tancy Keplinger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 97,025 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, et par consentement des syndics en banqueroute du défendant, je procéderai à vendre à l'encan, dans le local ci-après désigné, le LUNDI, 9 février 1914, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir, dans mon entrepôt Nos. 508-512 rue Chartres:

Un grand assortiment de meubles et effets mobiliers de valeur, etc., suivant inventaire enregistré.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant sur les lieux

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans
CHARLES J. THEARD & DELVAILLE H. THEARD, Avocats pour le demandeur.
Jan 28—fév 4 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété de valeur améliorée du sixième district portant le numéro municipal No. 2218 rue Robert entre les rues Howard et Freret.

Frank B. Twomey vs. Metropolitan Building Company, A. B. Davis, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orleans — No. 106931 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'encan, à la bourse des propriétés foncières No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier dans le premier district de cette ville le Jeudi 12 Février 1914 à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dependances qui y appartiennent, situé dans le sixième district de cette ville désigné par le numéro vingt deux, dans l'Ilet No. 579 borné par les rues Howard, Freret, Soniat et Robert. Lequel dit lot mesure vingt sept pieds sept pouces de face à la rue Robert sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt cinq pieds.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du montant de son enchère au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
Jan 9 16 23 30—fev 6 11 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente du contenu d'un établissement d'automobiles, meubles de bureau, coffre-fort en fer, typewriter, accessoires, outils, etc., aussi les droits d'occupation.

George C. Bright vs. Arthur Marullo.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 107,202 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par consentement des parties, je procéderai à vendre à l'enchère publiques dans le local ci-après désigné, le MARDI, 10 février 1914, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Dans le local 213 à 223 rue Sud Remparts:

1—Le contenu entier, etc., de l'établissement d'automobiles dans le dit local, consistant en automobiles, camions automobiles, charrettes de moteur à gazoline, compresseur d'air, chambres à air, arbres de transmission, poulies de transmission, courroies, un poste de remplissage fixe "Bowser", outils, accessoires divers, etc.; aussi les meubles de bureau, coffre-fort en fer, ventilateur de plafond, registre McCaskey, vitrine d'exposition, une machine à écrire "Oliver", divers, etc., le tout suivant inventaire enregistré.

2—Aussi tout les droits d'occupation du dit local 213-223 rue Sud Remparts depuis la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1914.

Saisie dans le procès ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
STAFFORD & ROBINSON, Avocats pour le demandeur.
Jan 30—fév 5 10

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIARE.

Vente de propriétés de valeur du Troisième District.

F. D. Charbonnet vs. The Consolidated Realty and Manufacturing Co., Ltd., Meyer S. Dreifus, Receveur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,818 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI 19 février 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1er. Ilet No. 26, ou 710, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Prosper (actuellement N. Derbigny) et N. Claiborne.

2. Ilet No. 27, ou 811, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Prosper (actuellement N. Derbigny) et Solidelle (actuellement N. Roman).

3. Ilet No. 30, ou 844, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Solidelle (actuellement N. Roman) et Joséphine (actuellement N. Prieur).

4. Ilet No. 31, ou 952, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Joséphine (actuellement N. Prieur), et Celestine (actuellement N. Johnson).

5. Ilet No. 34, ou 986, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Celestine (actuellement N Johnson) et Genius (actuellement N. Galvez).

6. Ilet No. 35, ou 1098, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Genius (actuellement N. Galvez) et Liberal (actuellement N. Miro).

7. Ilet No. 38, ou 1133, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Liberal (actuellement N. Miro) et Force (actuellement N. Tonti).

8. Ilet No. 39, ou 1249, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Force (actuellement N. Tonti) et Virtue (actuellement N. Rocheblave).

9. Ilet No. 42, ou 1287, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Virtue (actuellement N. Rocheblave) et Magistrate (actuellement N. Dorgenois).

10. Ilet No. 43, ou 1418, est borné par les rues Forstall, Lizardi, Magistrate (actuellement N. Dorgenois) et Law.

11. Ilet No. 46, ou 1457, est borné par les rues Forstall, Lizardi et Law et Florida Walk.

12. Onze certains lots vacants de terre ou parcelle ou part d'ilets, ainsi que tous les droits, voies ou privilèges servitudes et avantages qui y en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon y compris tous les droits de prescriptions qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, toutes faisant face à la rue Forstall et mesurent chacun trois cent quarante et un pieds quatre pouces et trois lignes de face à la rue Forstall sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante et onze pieds six lignes et font parties d'une étendue de terre autrefois connue sous le nom d'étendue Lizardi.

Le premier de cette étendue de terre est situé dans l'Ilet 711, borné par les rues Forstall, Reynes, Nord Claiborne et Nord Derbigny et les autres dix (10) parcelles de terre sont situés dans dix (10) ilets compris entre les rues Forstall et Reynes et s'étendent en profondeur sur la promenade Florida, désigné sur le cadastre municipal des assesseurs de l'Etat par les numéros 810, 845, 951, 987, 1097, 1134, 1248, 1288, 1417 et 1458; tous étant les mêmes onze parcelle de terre plus complètement décrites dans l'acte de vente par Manuel Geneor de Lizardi et Joseph Numa Charbonnet, passé devant Théodore Guyol, notaire, le 8 décembre 1869.

Les bâtisses et améliorations actuellement situées sur les propriétés ci-dessus décrites ne sont pas comprises dans la vente des dites propriétés.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — 1er. L'acquéreur devant payer au comptant le montant de la réclamation des demandeurs étant un billet de 2,600 dollars daté du 6 mars 1913, payable 8 mois après date, portant intérêt au taux de 6 pour cent par an depuis date jusqu'au paiement garanti par hypothèque du vendeur sur la propriété prédité; aussi 5 pour cent sur le principal et intérêt du dit billet pour honoraires d'avocats le cout et dépens du procès et vente et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété.

2. L'acquéreur devant assumer le paiement des billets suivants garantis par la même hypothèque ue vendeur le billet accepté premièrement à tous, datés du 6 mars 1913, et portant l'intérêt depuis leur date d'émission au taux de 6 pour cent par an depuis leur date jusqu'au paiement à savoir, deux billets de 2,600 dollars chacun payables respectivement à 11 et 14 mois après date, quatre billets de 5,000 dollars chacun payable respectivement 1, 2, 3 et 4 ans après date, l'intérêt sur les dits billets du jour de la vente étant assumé par l'acquéreur.

3. Et le solde du prix de l'adjudication, s'il y en a, au comptant. Dans le cas ou le montant de l'adjudication ne couvrirait pas la réclamation du demandeur dûs sur la dite propriété comme il est annoncé plus haut alors:

4. L'acquéreur devra payer comptant les honoraires d'avocat et les frais du procès et de vente et les taxes s'il y en a de dues sur la dite propriété et aussi le pro-rata accru du net produit de la vente du billet de 2,600 dollars déjà du ci-dessus premièrement décrit.

5. Et l'acquéreur assumera le paiement des 6 divers billets ci-dessus secondement décrits jusqu'au montant seulement du pro-rata de chacun d'eux au montant du produit net de la vente pour l'intérêt seulement sur le pro-rata depuis la date de la vente jusqu'au paiement au taux de 6 pour cent par an.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
CHARLES LOUQUE,
Avocat pour le demandeur.
jan—16,17,23,30fév—6,13,18,19

AVIS AUX CREANCIERS

W. W. Carre Co., Ltd., vs. International Car Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 98,805 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par A. F. Marks, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
CAGE, BALDWIN & CARBITES, Avocats.
fév 1 5 10

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

New Orléans Brewing Co. vs. Frank Kempmann.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle Orléans — No. 61714. — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique dans mon entrepôt, 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI 18 Février 1914 à 11 hrs. 30 du matin la propriété suivante decrite à savoir:

Cinq chaises deux tables rondes, un billard à poches, six queues, une étagère à billes, une étagère à queues, un calorifère, etc.

Saisie dans le procès ci-dessus intitulée.

Conditions — Comptant.

P. McGILL,
Constable, Première Cour de Cité pour la paroisse de la Nouvelle Orléans.
JOHN J. McCLOSKEY, Avocat pour la demanderesse.
fév 7-12-18

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Marie Myevre vs. J. H. Waters or J. H. Watters.

PREMIERE COUR DE CITE pour la paroisse d'Orléans — No. 57918 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Première Cour de cité pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'encan à la porte principale de la bâtisse de cour, sur la rue Royale entre les rues St. Louis et Conti, dans le second district de cette ville le SAMEDI 14 Février 1914 à 11 hrs, du matin la propriété suivante décrite à savoir:

Tous les droits, titres et interets de J. H. Waters ou J. H. Watters, dans et à certain droit d'action ou procès No. 107031 du dossier de la cour civile de district pour la paroisse d'Orleans, intitulé J. Harry Watters vs. L. C. Spencer, et als.

Saisie dans le procès ci dessus.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable Première cour de Cité de la Nouvelle Orleans.
JOS. A. BREWER, Avocat pour le demandeur.
fév- 5-9-14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Hom Doe vs. Charles Fox.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,596 — En vertu d'un writ fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable première cour de cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'encan en mon entrepôt Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 12 février 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Une machine à coudre Champion, une machine à chaussure Singer.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS. — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la première cour de cité pour la paroisse d'Orléans.
fév 1 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bernard C. Carbajal vs. Mme W. H. Becker, femme seule.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,251 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 12 février 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Une table de milieu, un ameublement de salon (5) pieces, une armoire à glace, un lavabo, une table de milieu, une table de toilette, un garde-manger un tapis moquette, un lavabo, un buffet, une armoire, 6 chaises, une table de toilette, un piano et tabouret.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Premiere Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL,
Avocats pour le demandeur.
fév 1 5 12

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de deux lots de terre de valeur dans le Second District, ainsi que les bâtisses et améliorations, etc., portant le numéro municipal 1000 City Park Avenue.

Mlle Ellen R. Henry vs. Peter Suiff.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,882 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 26 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies et privilèges, servitudes et prescriptions et dépendances et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Second District de cette ville, dans la partie de la ville s'étendant entre le chemin de la Métairie, actuellement l'avenue du City Park, et l'avenue de Carrollton et la rue Hennessey, désignés par les numéros neuf et dix sur un plan dressé par D. E. Seghers & Son, voyers, daté du 15 juillet 1902; suivant lequel dit plan les dits lots mesurent chacun 28 pieds cinq pouces et deux lignes de face à la rue City Park, sur une profondeur de cent vingt-neuf pieds et sept pouces entre lignes parallèles. Un croquis du dit plan est joint à un acte de vente passé devant Charles J. Théard, notaire en cette ville, daté du 7 avril 1904, entre A. J. Cassard et Mme Veuve Mina Cleicovich.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOHN T. WHITAKER,
Avocat pour le demandeur.
jan—24,25,30fév—6,13,20,25,26

AVIS SPÉCIAUX.

BUREAU DE SANTE DE LA VILLE DE la Nouvelle-Orléans. Matisse des bureaux municipaux, Nouvelle Orléans le 5 février 1914; — Avis aux laitiers et marchands de lait en gros ou en détail. — Le décret No. 16204 C. S. requiert les laitiers et marchands de lait et de produits dérivant du lait de se procurer un permis émis par ce bureau avant que de pouvoir se livrer à ce genre d'affaires. Les demandes pour ces permis doivent être faites par écrit dans nos bureaux, sur des formulaires à cet effet, et ce avant que le permis ne soit delivré.

Le décret No. 127 C. S. interdit l'usage de l'eau de puits pour le nettoyage des utensiles qui servent à la vente de la nourriture ou des boissons. Aucun permis ne sera délivré pour une laiterie où un puits ouvert se trouve installé.

Les laitiers et marchands qui n'auront pas fait leur demande avant 1er Mars 1914, seront poursuivis suivant la loi.

W. T. O'REILLY, M. D.
Surintendant de la Santé publique.
W. H. ROBIN M. D. Sécretaire.

NOUVELLE-ORLEANS, LNE., LE 17 janvier, 1914. — Avis est par le présent donné qu'à la suite d'une réunion du conseil de direction de la COMMERCIAL GERMANIA TRUST AND SAVINGS BANK une réunion des actionnaires de la dite banque aura lieu dans le salon des directeurs, au bureau principal de la corporation, 805 rue Commune, Nouvelle-Orléans, le MARDI, 17 février 1914, à 10 heures du matin, à l'effet de décider une augmentation de capital de la dite corporation et à l'effet d'amender les statuts de la société, et de traiter toutes les autres questions qui pourraient être présentées à la direction.

G. OWEN VINCENT,
Caissier.
17jan—30f

Nouvelle-Orléans, Lne.,
26 décembre 1913.

La Société DANZIGER ET TESSIER a été déclarée dissoute aujourd'hui. Toutes les personnes ayant des réclamations à présenter à cette Société, sont priées de les faire parvenir au soussigné qui signera pour la maison en liquidation.

C. A. TESSIER.

Nouvelle-Orléans. Lne.,
26 décembre 1913.

Nous, les soussignés, avons formé, aujourd'hui, une association sous la raison sociale de C. A. TESSIER ET SON pour faire les affaires de propriétés foncières de toute espèce, avec les bureaux au No. 134 de la rue Carondelet.

27décif

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Nelville M. Chaurant

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 109261 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le premier compte présenté par Charles J. Théard, éxécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformement au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier
GUS A. LLAMBIAS, DELVAILLE H. THEARD, Avocats.
fév 5-9-14

Succession de Claude Albert Villars.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106459 — Division C — Avis est par le présent donne aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par C. Albert Villars, Jr, Administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologné et les fonds distribues conformement au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
E. J. MERAL, Avocat.
fév 5-9-14

Succession de Jefferson Davis McGuigin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,673 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la presente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par la Hibernia Bank & Trust Company, exécutrice testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier.
McCLOSKEY & BENEDICT, Avocats.
fév 3 7 12

VAPEURS

LIGNE FRANÇAISE

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

LIGNE DIRECTE AU HAVRE, PARIS (FRANCE)

Départs de New York, tous les mercredis à 10 heures du matin.

*LA PROVENCE, 11 février.
*LA SAVOIE, 18 février.
*LA TOURAINE, 25 février.
*LA PROVENCE, 4 mars.
*LA LORRAINE, 11 mars.

*Vapeur à double hélice.
†Vapeur à quadruple hélice.

Agence générale, 19 rue State, N. Y.

Nouvelle-Orléans-Havre Direct.

S. S. MEXICO, 25 février.
S. S. ST. LAURENT, 22 mars.

Passage de cabine.....$60.00
Passage d'entrepont.....$29.50

FRANK J. ORFILA,
Agent